

Tagung der Alpenkonferenz

Réunion de la Conférence alpine

Sessione della Conferenza delle Alpi

Zasedanje Alpske konference

TOP / POJ / ODG / TDR

XVII

B3

FR

OL: SL

11-10-2022

DECISION SUR LA PROCHAINE PRESIDENCE ET PRESENTATION DU PROGRAMME DE LA PRESIDENCE JUSQU'À LA XVIIIÈME CONFERENCE ALPINE

A Rapport de la Slovénie

B Proposition de décision

ANNEX

1 Indicative timetable for Slovenia's Presidency of the Alpine Convention 2023-2024 (EN)

Les annexes sont disponibles dans le cloud de la Convention alpine à l'adresse <https://cloud.alpconv.org>.

A Rapport de la Slovénie

1. Cadre

La Slovénie reprend la présidence de la Convention alpine sur le thème « **Une vie de qualité dans les Alpes pour toutes et tous** », qui aborde à la fois les communautés de montagne alpines et leur avenir, la biodiversité alpine et la variété des paysages, ainsi que la gestion des défis du changement climatique, qui affectent la qualité de vie de tous les êtres vivants. Le début de la présidence slovène coïncide avec l'approbation du nouveau Programme de travail pluriannuel de la Conférence alpine pour la période 2023-2030. Le Programme de travail pluriannuel, dont l'élaboration a été menée par la Suisse, est un guide pour mieux focaliser notre travail commun à l'avenir et provoquer le changement. La Slovénie souhaite mettre l'accent sur cette mission du programme pluriannuel et contribuer à sa mise en œuvre, c'est pourquoi elle traite les trois priorités : la biodiversité, le changement climatique et la qualité de vie.

Pendant la présidence, la Slovénie dirigera les organes de la Convention alpine et, ce faisant, poursuivra les activités en cours, assurera la mise en œuvre des missions prioritaires validées et soutiendra certains projets communs. Elle s'appuiera sur les conclusions des présidences précédentes, en particulier la déclaration sur la biodiversité de montagne et les conclusions du 9^e Rapport sur l'état des Alpes, favorisera l'intégration entre les organismes de travail thématiques dans la recherche de synergies dans le cadre des mandats 2023-2024, et coopérera avec les observateurs.

2. Thèmes prioritaires

2.1. La qualité de vie

Le thème principal sur lequel la Slovénie met l'accent est la **qualité de vie**. La Convention-cadre pour la protection des Alpes, en tant que cadre politique intégré pour la protection et le développement durable des Alpes, répond à la nécessité d'équilibrer les intérêts économiques avec les conditions environnementales et fournit une base pour le niveau de vie de la population des Alpes. À ce titre, la déclaration « Population et Culture », adoptée en 2006, souligne l'importance de la préservation de l'espace de vie, de la qualité de vie et de l'égalité des chances pour la population des Alpes. Parmi les mesures de la déclaration, la préservation des conditions d'habitat conformément au principe de développement durable, la fourniture de services d'importance générale et le renforcement de la conscience de l'appartenance à la communauté et de l'identité sont spécifiquement mentionnés. Dans ce contexte, les villes alpines jouent également un rôle important, comme le montre le 9^e Rapport sur l'état des Alpes. La qualité de vie dans son ensemble n'est pas encore abordée dans le cadre de la Convention

alpine, c'est pourquoi le 10^e Rapport sur l'état des Alpes lui sera consacré. Les organismes de travail thématiques contribueront également à divers aspects de la qualité de vie, et nous souhaitons soutenir la préparation du rapport en soumettant un projet au programme ESPON/ORATE. Les acteurs et actrices clé de la qualité de vie dans les Alpes de demain, ce sont les jeunes, leur rôle et leurs attentes. Sous la direction de CIPRA Slovénie, un projet est en préparation pour renforcer les compétences des jeunes dans le domaine de la qualité de vie. Le Parlement des jeunes de la Convention alpine débatera très probablement de la qualité de vie en 2023 et préparera des postulats. Les conclusions et recommandations serviront de guide pour les activités futures dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel 2023-2030 dans ce domaine.

Le thème principal aborde également les activités du réseau des Villages d'alpinistes, qui comprend actuellement 34 villages alpins. Grâce à l'Autriche, c'est devenu un projet pan-alpin qui met en œuvre les principes et la philosophie du tourisme durable, lequel est un secteur économique majeur dans les Alpes. Lors de la réunion annuelle des Villages d'alpinistes, les participantes et participants échangent leurs expériences et se concentrent sur un sujet précis. La réunion annuelle des Villages d'alpinistes en 2024 aura lieu en Slovénie, dans le village d'alpinistes de Luče, où il sera question du patrimoine culturel préservé sous forme matérielle et immatérielle par les villages d'alpinistes. Ceci renforce non seulement l'offre touristique, mais aussi l'identité locale et la qualité de vie de la population.

2.2. L'éducation à l'environnement au regard du changement climatique

Un autre sujet de la présidence slovène est **l'éducation à l'environnement**, qui fait suite à la discussion déjà menée dans le cadre de la présidence suisse, et que la Slovénie souhaite ouvrir afin d'intégrer le changement climatique dans l'éducation formelle, en mettant l'accent sur l'apprentissage expérientiel dans la nature. L'expérience directe des différents aspects du changement climatique et la possibilité d'agir au niveau individuel et collectif constituent un bon moyen pour changer les comportements et les pratiques, que les jeunes générations peuvent mettre en œuvre dans leurs parcours de vie. L'éducation à la nature fait partie du système d'éducation formelle en Slovénie, ce que nous souhaitons présenter aux Parties contractantes, et nous voulons encourager la coopération dans ce domaine à l'avenir. Une conférence internationale thématique est prévue. Ses conclusions, qui seront soumises à la XVIII^e Conférence alpine, sont considérées comme un stimulant possible pour d'éventuelles initiatives futures dans la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel de la Convention alpine 2022-2030, dans le cadre du Système alpin d'objectifs climat adopté.

Un autre sujet prioritaire est le soutien de la Slovénie au projet YOALIN, qui promeut auprès des jeunes des manières de voyager plus respectueuses de l'environnement dans les Alpes. Porté par CIPRA International et bénéficiant du soutien d'autres parties, le projet diffuse parfaitement le concept de voyages durables chez les jeunes et contribue aux objectifs de décarbonation des transports dans les Alpes de l'Alliance du Simplon.

2.3. La biodiversité

Concernant le troisième thème, la **biodiversité**, nous souhaitons mettre en évidence la biodiversité des Alpes à la lumière de la contribution régionale à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 (post-2020 global biodiversity framework – GBF), dont l'approbation est prévue au mois de décembre de cette année. L'objectif de la Slovénie est de souligner la spécificité de la biodiversité de montagne/alpine, sa vulnérabilité et son rôle dans la mise en œuvre des objectifs du cadre mondial, contribuant ainsi à la reconnaissance de la Convention alpine au niveau international conformément à la déclaration adoptée la Convention alpine sur la biodiversité de montagne, et favorisant le renforcement des projets du Comité consultatif sur la biodiversité alpine. Sur le plan thématique, nous nous concentrerons sur la préservation et la restauration des éléments clés du paysage naturel et culturel pour la biodiversité, sous l'angle, en particulier, de l'amélioration de la connectivité écologique et de la restauration des écosystèmes. Une conférence internationale est prévue dans le but d'élaborer des recommandations pour la XVIII^e Conférence alpine.

Dans le cadre de ce thème, la Slovénie, en coopération avec ISCAR, soutiendra le dispositif de récompense pour les jeunes scientifiques Young Academics Award, qui portera une attention particulière à la biodiversité – ou la nature – et à son rôle pour une meilleure qualité de vie.

2.4. Activités internationales

Au cours de sa présidence, la Slovénie soutiendra les activités internationales de la Convention alpine en coopération avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine. Elles permettent de faire connaître les principes et modes de fonctionnement de la Convention et constituent ainsi un exemple pour les autres montagnes du monde qui s'efforcent de mettre en place des structures et des leviers pour renforcer le développement durable.

2.5. Initiatives promotionnelles et autres activités

La Slovénie soutiendra des initiatives promotionnelles pour une plus grande visibilité de la Convention alpine au niveau pan-alpin et national. En 2023, elle prévoit d'accueillir l'exposition itinérante sur la Convention alpine. Elle examinera également la possibilité d'une coopération avec des observateurs pour l'organisation de la Semaine Alpine en lien avec la Journée de la

Convention alpine en amont de la XVIII^e Conférence alpine. La qualité de vie et l'adaptation au changement climatique seront également mises en lumière par l'exposition itinérante de la 6^e édition du prix « Constructive Alps » sur la rénovation et la construction durables dans les Alpes.

3. Calendrier indicatif de la présidence slovène de la Convention alpine 2023-2024

Pendant sa présidence, la Slovénie organisera la XVIII^e Conférence alpine à Brdo pri Kranju, 5 à 6 réunions du Comité permanent, dont 2 à 3 en ligne et 4 réunions du Comité de vérification, dont 2 en ligne. Des rencontres avec les responsables des organismes de travail thématiques et les observateurs sont également prévues. Le tableau ci-joint indique les dates indicatives des réunions pour les années 2023 et 2024, les dates et lieux spécifiques des réunions en présentiel seront fixés ultérieurement. Dans le but d'un démarrage rapide des projets du programme de la présidence slovène, deux réunions seront organisées à Innsbruck le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2022, en accord avec la présidence suisse : une réunion conjointe des présidents et présidentes des organismes de travail thématiques et la 1^{re} réunion du groupe de travail ad hoc pour l'élaboration du 10^e Rapport sur l'état des Alpes.

B Proposition de décision

La Conférence alpine

1. prend note du programme présenté par la Slovénie en vue de sa présidence ;
2. confie la Présidence de la Conférence alpine à la Slovénie pour la période courant jusqu'à la XVIII^e Conférence alpine, et remercie la Suisse pour le travail accompli au cours de sa Présidence.

Tagung der Alpenkonferenz

Réunion de la Conférence alpine

Sessione della Conferenza delle Alpi

Zasedanje Alpske konference

TOP / POJ / ODG / TDR

XVII

B3

EN

11-10-2022

ANNEX

1 Indicative timetable for Slovenia's Presidency of the Alpine Convention 2023-2024

Indicative timetable for Slovenia's Presidency of the Alpine Convention 2023-2024 – 22 September 2022 version

2022–2024	Date	Alpine Conference	Permanent Committee	Compliance Committee	Leaders of the Thematic Working Bodies, Observers	Thematic Conference	Location
Nov. – Dec. 2022	30 Nov. – 1 Dec. 2022				Leaders of the Thematic Working Bodies 1 st meeting of the RSA 10 ad hoc Working Group		Innsbruck, Austria
Jan. 2023							
Feb.							
March							
April							
May			76 th Permanent Committee (PC76)		Meeting with Observers		Slovenia
June				33 rd meeting of the Compliance Committee (CC33)		Conference on Environmental Education (June or September)	Slovenia
July							
Aug.							
Sept.				34 th meeting of the Compliance Committee (CC34) (if applicable)			online
Oct.			77 th Permanent Committee (PC77)				online
Nov.							
Dec.							
Jan. 2024							
Feb.				35 th meeting of the Compliance Committee (CC35)			online
March			78 th Permanent Committee (PC78)		Leaders of the Thematic Working Bodies		online
April						Conference on Alpine Biological Diversity	Slovenia
May							

June			79 th Permanent Committee (PC79)		Meeting with Observers		Bolzano, Italy
July				36 th meeting of the Compliance Committee (CC36)			Slovenia
Aug.							
Sept.							
Oct.							
Nov.	22–24 Oct/ 5-7 Nov 2024	XVIII Alpine Conference	80 th Permanent Committee (PC80)				Brdo pri Kranju, Slovenia